

Bulletin d'information des Amis de Chassenon

N° 3 - Mai 2006

Longeas 16150 Chassenon

Le mot du Président

Présider aux affaires des amis de Chassenon laisse peu de temps libre et c'est à peine si j'ai eu le temps de préparer ce mot ! Il sera donc bref mais plein de l'enthousiasme qui m'anime et qui vibre au sein de notre association.

Disons, en quelques mots, que nous pratiquons l'ouverture dans toutes les directions, que nous recevons de nombreuses réponses positives et que nous multiplions les actions de promotion avec un certain succès, pour l'instant...

Ouverture donc en direction des écoles, du primaire au supérieur. A titre d'exemple, nous envisageons de recevoir un groupe de 800 élèves de primaire en juin 2007 ! Autre exemple : trois étudiantes de la section BTS « Tourisme » du lycée Paul Eluard de Saint-Junien, mènent, pour nous, des projets intéressants : l'une élabore le nouveau circuit de visite qui verra le jour en juin, une autre participe à la mise en place d'audio-guides en trois langues prévue en juin également, la troisième essaie de nous obtenir un label « Tourisme – Handicap » en proposant un circuit de visite répondant aux quatre handicaps.

Ouverture en direction des médias, des agents du tourisme, des collectivités territoriales, des associations locales, des Britanniques résidant dans les environs... A ce sujet, une après-midi d'échanges entre Français et anglophones aura lieu le dimanche 4 juin. Vous y êtes cordialement invités. Nous profiterons de l'occasion pour lancer trois nouveautés : l'ouvrage « Chassenon Roman Baths », les visites en anglais par un jeune Anglais de Suris, et un dépôt-vente de livres sur la période gallo-romaine à destination des jeunes. Une stagiaire écossaise complètera le dispositif d'accueil des anglophones en juillet et en août.

Ajoutons à cela des animations variées sur le site, au rythme d'une par mois jusqu'à la fin de l'été, comme vous pouvez le voir dans la rubrique « dates à retenir ». Vous aurez donc tout loisir de venir et revenir à Chassenon dans les prochains mois et, surtout, d'inviter vos amis à découvrir, à vos côtés, notre merveilleux site.

A bientôt, donc ! Et bonne lecture !

Jean Santurette



Vue de l'Assemblée Générale du 2 avril

48^e ASSEMBLEE GENERALE DES « AMIS DE CHASSENON »

Les « Amis de Chassenon » ont tenu leur Assemblée générale le 2 avril 2006 à la salle des Fêtes de Chassenon, en présence d'une nombreuse assistance.

Le Conseil général, propriétaire du site de l'antique Cassinomagus, était représenté par Jean-Marie Judd, conseiller général du canton de Chabanais, en l'absence du président Boutant, excusé. On notait la présence du président du syndicat de pays de Charente limousine, Christian Faubert, des maires de Chassenon, Pressignac et Roumazières, des anciens conseillers généraux MM. Enixon et Soury, de Mme Delage et de M. Rocher, respectivement présidents de l'O.T de Hte Charente et de celui de la Météorite, de M. Teillon, président de l'association « Pierre de Lune », de Mme Thomas présidente de « Culture et Connaissance », de Mme Raynaud, présidente du Comité des Fêtes de Chassenon, du Père Bernard Jobert, curé de Chabanais, etc.

La séance est présidée par Jean Santurette, nouveau président de l'association, qui rend hommage à son prédécesseur, l'abbé Jean-Marie Lecompte, désormais président d'honneur, qui ne peut assister à la réunion en raison de son état de santé.

Dans son rapport moral, le président insiste sur la difficulté de la succession et sur la période transitoire qui s'ouvre pour l'association en attendant la réalisation du projet du Conseil général. Des assurances ont été données par l'assemblée départementale et par le président Boutant : les « Amis de Chassenon » joueront un rôle majeur au sein de la nouvelle structure, mais ne s'occuperont plus de la gestion du personnel. Les guides seront cependant conservées et formées par le Conseil général. « Il y aura des changements, mais dans la continuité », affirme Jean Santurette.

Ce dernier remercie le Conseil général qui a doté l'association d'un local et d'un matériel fonctionnels à Longeas, ce qui a permis la création d'un poste de secrétaire à mi-temps pendant la période de fermeture des thermes. C'est une des guides, Dominique Guigni, qui a été chargée des travaux de secrétariat, mais aussi de l'accueil des groupes, sur réservations, en période hivernale. (rappelons que depuis le 1^{er} avril, les thermes sont ouverts aux visiteurs).

Le président souligne ensuite les excellentes relations de partenariat, non seulement avec le Conseil général, mais aussi avec la Communauté de communes de Hte Charente, le Pays de Charente-Limousine, les communes environnantes, la DRAC, les O.T de Hte Charente et du Pays de la Météorite, les associations, dont « Pierre de Lune », le comité des Fêtes de Chassenon, les parents d'élèves, les écoles ou collèges du secteur, et enfin le lycée Paul Eluard de Saint-Junien qui a permis à trois étudiantes en BTS Tourisme d'effectuer leur stage de fin d'année sur le site.

L'une d'entre elles étudie un nouveau circuit de visites, une autre la mise en place d'audio-guides (effectif en juin prochain) et la 3^e des aménagements pour 4 types de handicaps, ce qui permettrait au site d'obtenir le label « tourisme-handicap ». Leur projet vient d'ailleurs d'être récompensé par le Crédit Mutuel de Chabanais qui leur a accordé un « coup de pouce » de 300 €.

Partenariat aussi avec La Poste qui a mis en vente des enveloppes « prêtes à poster » illustrées de photos des thermes, et qui assure billetterie et affichage pour nos manifestations, dans des bureaux de poste du Nord-Charente.

De même, excellentes relations avec « la Tour de Babel » qui apporte son aide aux « Cassinomagies » (les prochaines les 16, 17 et 18 juin, sur le thème de « l'avare gaulois »), avec « Via Romana », association de 15 sites gallo-romains du Poitou-Charentes, et avec les groupes de reconstitution historique « les Gaulois d'Esse », « les Bardos » ou « Pax Augusta ». (Ce sont ces groupes qui vont assurer les animations des 2^e « Journées gallo-romaines », les 22 et 23 avril prochains. Voir les belles affiches réalisées par M. Gorce, de Confolens).

Nouveau logo, nouveaux prospectus, nouvelles cartes postales, réunions fréquentes du bureau, des commissions et du conseil d'administration, contacts fructueux avec les journalistes de tous les grands journaux régionaux, édition régulière du bulletin de liaison des « Amis de Chassenon », « Cassino-Mag », c'est ce que souligne le secrétaire dans son rapport d'activités qui montre aussi la bonne fréquentation et la qualité du site internet : amis.chassenon@free.fr. Il rappelle brièvement les activités de l'association depuis la dernière assemblée générale du 28 août 2005 : journées du Patrimoine, conférence de Cécilia Bobée, exposition lors de la foire de Noël de Chassenon, sortie à Argentomagus.

Le trésorier, dans l'exposé du compte de résultat 2005, fait état d'un léger déficit, dû en partie à une baisse de la fréquentation, mais aussi à l'augmentation des frais et charges.

Ces trois rapports sont adoptés à l'unanimité, de même que sont élus à l'unanimité le tiers sortant du Conseil d'administration, ainsi que Jean-Michel Teillon, président de « Pierre de Lune », nouveau membre élu sur un poste vacant.

René Roulon, membre du conseil d'administration, fait part de nombreuses expositions consacrées à notre site et à notre association dans la région parisienne.

Le conseiller général Jean-Marie Judde intervient pour dire que c'est une période de transition qui commence pour les « Amis de Chassenon » à qui il rend hommage, comme il rend hommage à Laurent Pelpel, représentant du conseil général sur le site, et aux anciens conseillers généraux, MM. Enixon et Soury. Il insiste sur le fait que le projet du Conseil général s'inscrit dans le développement touristique de toute une région, englobant la Charente limousine mais aussi la Haute-Vienne et la Dordogne, vaste ensemble de sites et d'activités, dont Chassenon serait le phare.

Christian Faubert, président du syndicat de pays de Charente Limousine met l'accent sur le sérieux de l'association et la félicite pour son travail.

Gilles Raynaud, maire de Chassenon, annonce une amélioration de l'aspect du bourg et précise que le conseil municipal a donné un avis favorable à la demande de changement du nom de la localité en « Chassenon-la-Romaine ». Mais il faudra une décision du Conseil d'Etat.

Enfin, les archéologues entrent en scène. Laurent Pelpel annonce le programme de fouilles 2006 sur l'aqueduc, sur l'alimentation en eau des thermes, sur les carrières et sur la palestre Nord. La nouveauté est que Gabriel Rocque, archéologue départemental, accueillera les élèves des collèges de Chabanais et de Confolens pour des séances d'initiation à l'archéologie. Puis lecture est faite du rapport de fouilles de David Hourcade sur les exutoires d'eaux usées, avant que Philippe Poirier, responsable du projet « Thermonat » ne vienne décrire, diapositives à l'appui, ses fouilles préventives près du hameau de Longeas.

Au total, une réunion très instructive et conviviale qui se termine par le verre de l'amitié.

Le secrétaire, André Berland

Les deuxièmes journées gallo-romaines.

Elles se sont tenues les 22 et 23 avril et ont bénéficié d'un temps splendide. Les troupes ont évolué en bas des thermes, dans une partie de la grande prairie jouxtant les routes de Rochechouart et de Longeas.

Le public n'est pas venu très nombreux le samedi, mais le dimanche après-midi la foule se pressait pour admirer les stands des Gaulois et des Romains, pour visiter les thermes, pour acheter des livres ou cartes postales, pour se rafraîchir à la taverne ou déguster une cerveuse, et bien sûr, pour assister aux combats, aux danses, aux chants ou aux présentations de costumes.

Le programme était alléchant. Le groupe « les Bardos » a fait découvrir des instruments, des mélodies et des chants de l'Antiquité. Les « Gaulois d'Esse » se sont débarrassés sans compter dans les combats contre les Romains, mais ont aussi animé leurs stands artisanaux et montré au public comment les Gaulois s'habillaient. Les Romains de « Pax Augusta » de Lyon ont présenté un remarquable spectacle de gladiateurs, ont fait danser de belles Romaines, et ont fait preuve d'une grande organisation pour contrer la fougue des Gaulois au combat.

Des visites guidées des thermes, très appréciées, ont rythmé ces deux journées. Les commentaires éclairés, au micro, de René Roulon, sur Cassinomagus, sur la météorite et sur le déroulement de la fête ont passionné les visiteurs qui sont peut-être venus un peu moins nombreux que l'an dernier, mais qui sont repartis enchantés. Parmi eux, Michel Boutant, président du Conseil général, Jérôme Lambert, député, Christian Faubert, président du Pays de Charente Limousine, Jean-Marie Judde, conseiller général de Chabanais, etc.

Le président Santurette a pu dire : « *C'est une belle réussite. Le temps nous a gâtés. Les gens sont repartis emballés. Au-delà de l'opération de communication sur les thermes, cette réussite nous conforte dans nos ambitions et dans notre programme d'animation que nous allons développer. Le but était d'équilibrer le budget. Nous devrions y parvenir et repartir l'année prochaine avec d'autres idées.* »

En attendant, nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidé financièrement ou matériellement : le Conseil général, la Communauté de communes de Haute-Charente qui a mis gracieusement à notre disposition les gîtes du Cruzeau pour y loger les Romains, le Pays de Charente-Limousine, des municipalités dont celle de Chassenon, les particuliers qui ont prêté leurs prairies pour en faire des parkings, les jeunes qui ont assuré la circulation, les cantonniers de Chassenon, les guides qui ont assuré de nombreuses visites, les cordons bleus qui ont confectionné des gâteaux et enfin tous les bénévoles de l'association.



Gaulois d'Esse
contre Romains
de Pax Augusta
lors des 2èmes
Journées Gallo-Romaines



Bilan Scientifique		
Auteur : D. Hourcade	Année : 2005	Mois : Novembre
Site : Chassenon (Charente), Thermes de Longeas, 16 086 001 AH		
Fouille programmée annuelle des thermes (autorisation n° 2005-126 et 2005-159)		
Résumé :		
<p>Les objectifs scientifiques de la campagne de novembre 2005 étaient les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Complémentation de la partie sud du plan des thermes. 2. Étude des techniques de construction et de décoration (sols, murs et couvrements) des salles de l'étage public. 3. Étude du circuit hydraulique interne des thermes et des exutoires nord. <p>Pour y répondre, trois types de stratégies avaient été envisagées. Seules les deux premières ont été mises en œuvre.</p> <p>1. Nous avons, tout d'abord, procédé à des fouilles, sous forme de sondage, dans les parcelles 69 et 997, au nord des thermes (Z11 S1 sd1 et Z11 S2 sd1-2), dans le prolongement des exutoires des égouts e10 et e1. L'inventaire des US et du mobilier a été confié à S. Sicard et S. Soulard.</p> <p>2. La partie la plus importante de l'intervention, celle qui concerne l'étude architecturale des thermes et l'analyse du réseau hydraulique, a consisté à réaliser de nombreux relevés et inventaires topographiques et photographiques dans l'ensemble des salles de l'étage et du rez-de-chaussée. Ces travaux ont été conjointement menés par P. Aupert, D. Hourcade, S. Bujard et A. Coutelas. Parallèlement, ces deux derniers ont procédé à de multiples prélèvements sur les sols et les murs des espaces publics.</p> <p>3. Les prospections géophysiques (F. Rejiba, UMR Sysiphe), prévues pour compléter le plan des thermes, ont malheureusement été annulées pour des raisons médicales.</p> <p>La fouille des exutoires, dans les parcelles situées au nord des thermes (Z11 S1 et S2, parcelles E1 69 et 997), a permis de compléter les travaux de Ph. Poirier menés en 2004 et 2005 sur les latrines et de fournir de nombreuses données inédites. On sait désormais qu'il existait, dans le prolongement de l'égout e1 en Z11 S1 sd1, un exutoire primitif (FO11009), taillé dans l'argile qui s'évacuait dans les champs. Construit avant la fin du Ier s. p.C., il a été comblé lors de l'aménagement de l'égout e8 qui borde au nord la galerie G2. Parallèlement, la fouille de Z11 S2 sd1-2, au nord des latrines, a permis le dégagement total de l'exutoire maçonné e10, déjà en partie mis au jour en 2004. Il mesure 10,30 m de long. À son extrémité nord, l'exutoire est complété par un fossé (FO11025) creusé dans l'argile et la brèche. Son tracé irrégulier, suivi sur environ 20 m, semble indiquer que les eaux s'épandaient dans les champs en direction du fond du talweg, au NO. Enfin, en ce qui concerne le paysage et l'environnement immédiat des thermes, les fouilles ont permis de constater que, au moins jusqu'à la route actuelle de Rochechouart, les parcelles étaient vides et qu'elles servaient à l'évacuation des eaux usées. Le relief des paléosols (brèche et argile) y a été mis en évidence.</p> <p>En ce qui concerne l'architecture des thermes, les travaux de A. Coutelas et S. Bujard, réalisés à partir des prélèvements de mortier et d'enduits effectués dans les salles de l'étage public, ont permis de brosser une synthèse claire des techniques de construction et de la nature des supports muraux et des revêtements de sol. Les revêtements de sol sont de quatre types : dalles calcaires, béton lissé, plancher de bois ou dalles de brèche. Pour les décors muraux, la différence majeure dépend de la nature de la partie basse : plaques calcaires ou enduit.</p> <p>Les travaux de P. Aupert et de D. Hourcade sur la description et l'interprétation des salles ont permis de proposer de nombreuses interprétations inédites et d'apporter des compléments importants aux travaux antérieurs. Ces nouveautés concernent avant tout les piscines chaudes (Pic1 et Pic2) et les cours de chauffe (Sv2 et Sv3). Ainsi, l'identification des deux exèdres occidentales (SI1 et SI2) en <i>Schola labri</i> est désormais assurée et le fonctionnement des chaudières et des <i>praefurnia</i> mieux compris.</p> <p>En ce qui concerne le réseau et le système hydraulique interne des thermes, plusieurs points ont été résolus. La capacité des bassins et du besoin en eau des thermes est estimée à, au moins, 629 m³. Le tracé des conduites d'adduction d'eau vers les réservoirs et les chaudières, le long des murs, a été repéré en Sv2. Mais c'est surtout le système et le réseau d'évacuation qui a fait l'objet d'une étude précise. On connaît désormais la façon dont les eaux d'infiltration étaient évacuées dans les salles du rez-de-chaussée, et l'on a également pu brosser le schéma du circuit des égouts et celui des eaux de vidange et de lavage des salles de l'étage.</p> <p>Parallèlement à la fouille et aux études architecturales, nous avons procédé à divers travaux d'assainissement, d'aménagement et de rangement du site. Le travail d'étude des enduits peints, mené par S. Bujard, s'est également accompagné de l'inventaire, du tri et du reconditionnement des prélèvements effectués depuis 1995. Enfin, S. Soulard a dessiné une partie du mobilier métallique, osseux et en bois, mis au jour lors de la fouille des niveaux du Ve et VIe s. p.C.</p>		

L'AMENÉE D'EAU DANS LES THERMES : APPOINT DES FOUILLES DE SEPTEMBRE 2004 ET 2005

Dans le cadre du programme de recherche TherMoNat ("les Thermes dans leur environnement Monumental et Naturel", responsables : P. Aupert, C. Doulan, D. Hourcade et Ph. Poirier), les campagnes de fouilles d'août et de septembre 2004, menées respectivement par Philippe Poirier et Cécile Doulan, avaient pour but d'étudier le réseau hydraulique d'aménée et d'évacuation d'eau des thermes de *Cassinomagus*.

La fouille de septembre 2004 devait permettre de comprendre par quel moyen l'eau était acheminée vers les thermes. Les prospections géophysiques, réalisées par Terra Nova en 1999, montraient une longue anomalie rectiligne, orientée selon un axe est-ouest, reliant l'angle sud-ouest des thermes à l'enceinte du temple de Montelu. Cette anomalie, qui correspondait à des vestiges antiques, était aussi visible sur le terrain où elle formait par endroits une forte rupture topographique. L'hypothèse de travail était de l'interpréter comme celle d'un mur porteur d'une canalisation d'eau. Le parcours envisagé de celle-ci était le suivant : l'eau, acheminée vers l'esplanade du temple par un aqueduc longeant, d'est en ouest, le site au sud, devait redescendre vers les thermes au moyen du mur porteur.

Trois sondages ont donc été ouverts sur le tracé de l'anomalie pour vérifier cette hypothèse. Les résultats sont très encourageants :

- le premier sondage a permis de mettre en évidence l'angle sud-ouest des thermes. Il s'apparente à une "tour", de plan semblable à celui des latrines fouillées par Ph. Poirier. Cette "tour", percée d'un seuil sur son côté ouest, est liée à un mur très épais (1 m de large) qui est orienté selon un axe est-ouest. Celui-ci correspond à l'anomalie repérée en prospection terrestre et géophysique sur laquelle est implanté le deuxième sondage. Le mur y a été dégagé jusqu'à ses fondations. Sa technique de construction a ainsi pu être totalement observée : le mur est constitué de fondations, larges de 1,46 m et hautes de 1,08 m, et d'une élévation, large de 0,83 m, conservée sur 0,82 m de hauteur. Un caniveau longe le côté sud du mur. L'ensemble constitue bien un mur-bahut porteur d'une canalisation d'eau qui a disparu. Il serait daté entre la fin du Ier s. et le 3^e quart du IIe s. Avant l'incendie de la fin du IIIe s., le caniveau était comblé (absence d'entretien). Après l'incendie, cette zone est définitivement abandonnée.

- l'ouverture du troisième sondage, sur l'esplanade du temple, a permis de mettre au jour l'angle sud-est du mur qui clôt le temple du côté est. Cette enceinte est percée d'un seuil situé dans l'axe de l'ouverture de la "tour" sud-ouest des thermes. Contrairement à toute attente, aucune jonction entre l'aqueduc sud, le mur d'enceinte du temple et le mur-bahut n'a été observée. La phase de construction est à dater vraisemblablement entre le Ier et le dernier quart du IIe s. Une phase de réoccupation, datée entre la fin du IVe s. et le Ve ou le VIe s., est marquée par plusieurs niveaux de tuiles.

En 2005, la fouille de septembre (dirigée par S. Sicard) avait pour objectifs de dégager le mur-bahut dans son intégralité et de chercher sa connexion avec l'aqueduc sud. Une tranchée de 150 m de long a donc été ouverte et il a été possible de mettre au jour le mur-bahut entre les thermes et le mur d'enceinte du temple. La connexion avec l'aqueduc sud a été trouvée à 50 m à l'est du mur d'enceinte. Cet aqueduc fait un retour vers le nord et ne se prolonge donc pas jusqu'à l'enceinte du temple contrairement aux hypothèses jusque-là admises. La jonction des murs est renforcée par un aménagement en blocs monumentaux superposés.

La fouille de septembre 2005 a donc permis de déterminer le circuit de l'eau jusqu'aux thermes, acheminement qui se fait par le biais d'un mur long de 180 m environ qui relie l'enceinte du temple à la tour sud-ouest des thermes, avec une jonction à l'aqueduc principal sud. Il est donc possible qu'il existe deux circuits de l'eau, un vers les thermes et un vers le temple.

Les responsables des fouilles tiennent à remercier le Service Régional de l'Archéologie, le Conseil Général de la Charente, et notamment son Service du Patrimoine, les Amis de Chassenon pour leurs visites et soutien, la Mairie de Chassenon, Mme Depeyras qui nous a logé, Nanou qui tient l'Auberge Romaine et Alain Bissirieix qui a réalisé les décapages et les sondages. Merci à tous pour votre disponibilité et votre soutien et à l'année prochaine.

Cécile Doulan & Sandra Sicard

Dates à retenir :

27 mai : sortie archéologique à Barzan (visite du site du moulin du Fâ et réunion Via Romana)

31 mai (17h) : conférence de présentation du programme 2006 des fouilles à Chassenon, à l'Hôtel du Département, à Angoulême.

4 juin : journée européenne, plus particulièrement destinée aux étrangers résidant en Charente limousine. Lancement de la brochure « Itinéraires du Patrimoine » en anglais, débuts du jeune guide anglais Gavin Franpton, présentation d'ouvrages pour la jeunesse sur la période gallo-romaine, intermède musical, dégustation de produits anglais.

16, 17, 18 juin : 8èmes Cassinomagies : l'histoire d'un avare gaulois au pays des Lemovices. Spectacle monté par les élèves du collège de Chabanais, avec l'aide de la Tour de Babel.

26, 27, 29 et 30 juin : découverte de la pratique archéologique ; Les après-midis, Gabriel Rocque invite des groupes d'élèves des collèges de Chabanais et Confolens à venir découvrir l'archéologie avec lui.

19 juin / 29 juillet : fouilles sur le grand aqueduc . Approfondissement de la fouille de l'ouvrage vers l'Est, par Gabriel Rocque.

Mois de juillet : présentation de la fouille de l'aqueduc du lundi au vendredi, à 17h.

14 juillet : journée « portes ouvertes » sur les fouilles (l'après-midi).

22 juillet : concert aux thermes de Chassenon. Le comité de jumelage Confolens-Pitlochry fait venir un orchestre d'une vingtaine de musiciens qui se produiront en fin d'après-midi.

1^{er} août / 25 août : fouilles sur la palestre nord des thermes. Achèvement de la fouille des niveaux de construction antique par David Hourcade.

4 août (22h) : cinéma dans les thermes. L'association des parents d'élèves de Chassenon, en partenariat avec le Ciné-Bourse de Saint-Junien, propose le film « Spartacus » de Stanley Kubrick . Entrée : 1,50 €.

15 août : journée « portes ouvertes » sur les fouilles (l'après-midi).

4 septembre/29 septembre : fouilles sur le pavillon sud-ouest des thermes. Poursuite de la fouille sur la recherche d'arrivée d'eau aux thermes, par Cécile Doulan.

16 /17 septembre : journées « portes ouvertes » sur les fouilles (l'après-midi) dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Rappel

Les adhérents qui n'auraient pas réglé leur cotisation 2006, peuvent encore le faire, en utilisant le bulletin ci-dessous :

15 € (ou plus) : Membres actifs (reçoivent le courrier et le « Cassino-Mag » . Ont droit à une visite gratuite du site dans l'année).

30 € (ou plus) : Membres bienfaiteurs (mêmes avantages, plus accès permanent au site).

M. Mme ----- Prénom----- adresse-----
verse ma cotisation pour l'année 2006. Ci-joint mon règlement de -----, par chèque postal ou bancaire établi à l'ordre des « Amis de Chassenon ». CCP Bordeaux 0141666D022.
A adresser à : « les Amis de Chassenon ». Longeas. 16150 CHASSENON